



Heures d'ouverture

Visite uniquement sur rendez-vous
après contact téléphonique

Lundi - jeudi :
8h30 à 12h · 13h à 17h
Vendredi :
8h30 à 12h · 13h à 16h

Notre site internet

www.caisse-nationale-auxiliaire.be

Demande de report de paiement de mes cotisations provisoires pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 – mesures d'aide Coronavirus

Complétez, datez et signez cette déclaration et renvoyez-la au plus tard le 15 mars 2021 pour vos cotisations des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 ou avant le 15 juin 2021 (pour le 2^{ème} trimestre 2021)

Identité

Vous êtes indépendant et vous n'avez pas encore payé vos cotisations du 1^{er} trimestre 2021 et /ou du 2^{ème} trimestre 2021 :

Votre numéro de Registre national (au dos de votre carte d'identité) :

Nom, prénom :

Adresse et code postal :

Numéro de téléphone et adresse e-mail :

Nom et adresse de votre exploitation :

.....

Numéro d'entreprise : BE | _ | _ | _ | _ | . | _ | _ | _ | . | _ | _ | _ |

Déclaration et signature

Je déclare que mon activité indépendante traverse des difficultés suite au coronavirus.

Je demande à bénéficier du report des cotisations sociales et majorations de retard dues pour le 1^{er} et/ou le 2^{ème} trimestre 2021 (*Biffez la mention inutile*).

Ces cotisations sont à payer au plus tard au 31 mars 2022 (pour les cotisations du 1^{er} trimestre 2021) et au 30 juin 2022 (pour les cotisations du 2^{ème} trimestre 2021).

En cas de non-paiement de ces cotisations dans ces délais, je devrai payer les majorations de l'année de report et je rembourserai les prestations reçues (pensions, soins de santé, indemnités de mutuelle, assurance maternité, incapacité de travail, aide maternité, etc..).

Je confirme que ma caisse d'assurances sociales m'a informé sur :

- la possibilité d'introduire une demande de dispense de cotisations
- la possibilité de demander une réduction des cotisations et les conséquences d'une diminution obtenue indûment.

J'autorise la CNH à utiliser mes données de contact pour la gestion ultérieure de mon statut social.

Pour retirer votre consentement, veuillez vous adresser à la Caisse nationale auxiliaire (par e-mail : MailCNH@rsvz-inasti.fgov.be ou par courrier : Caisse nationale auxiliaire, Quai de Willebroeck 35, 1000 Bruxelles.

Signature :

Date :/...../.....